



Tarifs cantine & périscolaire - Année scolaire 2026-2027

Délibération du conseil municipal du 9 juillet 2026

Tarifs cantine 2026-2027		
Quotients familiaux CAF	Tarifs sans PAI	Tarifs avec PAI*
Entre 1 et 609	1,00 €	0,50 €
Entre 610 et 899	4,40 €	0,90 €
Entre 900 et 1149	4,95 €	1,45 €
Entre 1150 et 1449	5,40 €	1,90 €
Entre 1450 et 2149	5,90 €	2,40 €
2150 et + Pas de QF et repas adulte	6,30 €	2,80 €

* **Tarifs avec PAI** : ces tarifs s'appliquent uniquement aux enfants bénéficiant d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) dûment complété par leur médecin traitant et apportant leur repas et/ou leur goûter. Le PAI est un dispositif destiné aux enfants présentant des besoins de santé particuliers nécessitant un accueil adapté.

Dispositif de la « cantine à 1€ » : Depuis le 1^{er} avril 2019, l'État soutient la mise en place d'une tarification sociale pour les communes et intercommunalités rurales afin de leur permettre de proposer aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1€ maximum.

C'est ainsi que, grâce à ce dispositif, la mairie de Peyrins met en place une tarification à 1 € pour la première tranche de QF, pour une durée de trois années à compter du 1^{er} septembre 2024. Tous les autres tarifs restent ceux votés pendant le conseil municipal du 9 juillet 2026.

Tarifs périscolaire matin et soir 2026-2027							
QF	Forfait Accueil matin 7h30 – 8h30	Accueil du soir forfait 1 16h10 – 16h30		Accueil du soir forfait 2 16h10 – 17h30		Accueil du soir forfait 3 16h10 – 18h30	
	Tarifs avec et sans PAI	Tarifs sans PAI	Tarifs avec PAI	Tarifs sans PAI	Tarifs avec PAI	Tarifs sans PAI	Tarifs avec PAI
Entre 1 et 609	1,15 €	0,90 €	0,40 €	2,25 €	1,75 €	3,65 €	3,15 €
Entre 610 et 899	1,35 €	1,05 €	0,55 €	2,65 €	2,15 €	4,25 €	3,75 €
Entre 900 et 1149	1,55 €	1,15 €	0,65 €	3,00 €	2,50 €	4,80 €	4,30 €
Entre 1150 et 1449	1,75 €	1,30 €	0,80 €	3,35 €	2,85 €	5,40 €	4,90 €
Entre 1450 et 2149	1,95 €	1,40 €	0,90 €	3,70 €	3,20 €	6,00 €	5,50 €
2150 et + Ou pas de QF	2,15 €	1,50 €	1,00 €	4,05 €	3,55 €	6,55 €	6,05 €

* **Tarifs avec PAI** : ces tarifs s'appliquent uniquement aux enfants bénéficiant d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) dûment complété par leur médecin traitant et apportant leur repas et/ou leur goûter. Le PAI est un dispositif destiné aux enfants présentant des besoins de santé particuliers nécessitant un accueil adapté.

Tarifs périscolaire du soir - Forfait musique 2026-2027

QF	Accueil du soir forfait musique 16h10 – 18h30	
	Tarifs sans PAI	Tarifs avec PAI
Entre 1 et 609	3,65 €	3,15 €
Entre 610 et 899	4,25 €	3,75 €
Entre 900 et 1149	4,80 €	4,30 €
Entre 1150 et 1449	5,40 €	4,90 €
Entre 1450 et 2149	6,00 €	5,50 €
2150 et + Ou pas de QF	6,55 €	6,05 €



Le forfait « Musique » est destiné aux enfants qui suivent un cours de musique après l'école avec l'association « La Bonne Note ». Il inclut la prise en charge des enfants par l'équipe du périscolaire avant le cours, ainsi que leur accompagnement jusqu'au bâtiment communal Anne Sylvestre. Le goûter est inclus dans le forfait. À l'issue du cours de musique, les enfants sont sous la responsabilité de leurs familles.

*** Tarifs avec PAI :** ces tarifs s'appliquent uniquement aux enfants bénéficiant d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) dûment complété par leur médecin traitant et apportant leur repas et/ou leur goûter. Le PAI est un dispositif destiné aux enfants présentant des besoins de santé particuliers nécessitant un accueil adapté.